

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Décembre

INFORMATIONS

A la Chambre

Un des premiers projets que le gouvernement soumettra à la Chambre dès la rentrée de janvier sera celui que prépare M. Burdeau, ministre des finances, sur les droits fiscaux en matière de successions.

On sait que, dans la déclaration ministérielle faite par le cabinet à son entrée aux affaires, il était question de ce projet.

D'autre part, le ministre des finances prépare un projet sur la réforme des boissons. Dans la pensée du gouvernement, ce projet devrait être examiné et discuté avant le budget, de façon que la loi de finances pour 1895 fût dressée en tenant compte des conséquences de la réforme votée.

Il est plus que probable que le projet du budget sera déposé au commencement du mois de février au plus tard. Le président du conseil voudrait, en effet, que la loi des finances pût être promulguée à la fin de la session ordinaire de 1894, parce que la session extraordinaire sera en partie consacrée aux réunions préliminaires de groupes, aux travaux du congrès et à l'installation du nouveau président de la République, les pouvoirs de M. Carnot expirant, comme on sait, le 3 décembre prochain.

Pour compléter ces renseignements parlementaires, disons qu'il est toujours question d'apporter une modification dans le titre et les attributions du ministre de l'intérieur et de la police générale.

Les services de la police seraient tous centralisés à l'intérieur.

En dehors de ces indications sur les projets du gouvernement, il faut noter la demande d'interpellation que M. Lockroy déposera, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, au sujet de la situation grave de nos plus grands cuirassés et de nos torpilleurs et des remèdes que le gouvernement compte y porter.

Chez les anarchistes

A la suite de perquisitions opérées hier chez la mère de l'anarchiste Collas, de nombreux et importants documents ont été saisis.

Ces documents prouvent que la femme Collas était affiliée à la bande d'anarchistes d'Orléans,

L'anarchiste Marpeaux

L'anarchiste Marpeaux, confronté hier avec M. Floquet, a maintenu ses aveux.

M. Floquet a déclaré qu'il ne le connaissait pas.

On a assuré que Marpeaux aurait un complice nommé Gareau.

Interrogatoire de Vaillant

Vaillant interrogé hier persiste à affirmer qu'il ne voulait tuer personne mais seulement jeter la panique.

La réforme de la police en province

Le Temps se félicite de la création, dans les départements, de 100 nouveaux commissaires de police ne relevant que de l'Etat ainsi que de l'extension des attributions des commissaires spéciaux existant déjà.

Il y a, en ce moment, en France, 136 commissaires spéciaux affectés aux gares, aux frontières et aux ports. Avec les 100 nouveaux qui seront nommés, le chiffre s'élèvera à 236.

Ils ont comme auxiliaires, dans leurs résidences respectives, un total de 98 inspecteurs, chiffre qui pourrait être augmenté, car assurément il ne répondra pas aux besoins.

Telle quelle, le Temps estime que la mesure prise par le Gouvernement est un coup droit admirablement porté aux municipalités qui se déclarent ennemies de la police.

Le ministre de l'intérieur, ajoute le Temps, a compris qu'il fallait en finir avec le morcellement et la division des polices. Il s'est servi des éléments qu'il avait déjà en mains, mais il a singulièrement augmenté leur puissance. Il a créé de nouveaux éléments avec l'argent voté par les Chambres. Il aurait pu, à meilleur compte, atteindre le même résultat, en transformant, par une investiture nouvelle, les polices municipales. Il aurait fait ainsi une œuvre complète, c'est-à-dire une réorganisation générale.

En Espagne

Barcelone, 26 décembre.

Sirasol, détenu depuis longtemps, vient d'avouer qu'il a fabriqué les bombes Orsini, dont Pallas se servit dans l'attentat contre le maréchal Martinez Campos, et celles jetées dans le théâtre du Liceo, à Barcelone.

Il a avoué avoir été le complice des anarchistes qui, lors de chaque attentat, jettent de ces bombes. Sirasol a donné ce détail, qu'il avait conservé ces engins dans des vases de fleurs artificielles placées sur une commode dans la chambre de la maîtresse de Codina.

L'affaire d'Aigues-Mortes

Les débats relatifs aux incidents d'Aigues-Mortes, rixes entre ouvriers français et italiens,

ner toute tranquillité nécessaire. Au dîner, Jean était presque gai. L'enfance a une si grande mobilité d'idées ! La joie comme la tristesse glissent rapidement sur ces jeunes êtres. On dirait que Dieu ne veut les initier que progressivement à ce que c'est que la vie.

En sortant de table, on le laissa jouer dans l'atelier avec les mannequins, et quand la fatigue le saisit, vers neuf heures du soir, ce fut avec une véritable tendresse que Mme d'Avrigny le prit dans ses bras pour le mettre au lit.

Le petit Jean, à peine endormi, fit un rêve étrange. Il lui sembla qu'on le prenait et qu'on le transportait ailleurs, puis sa chambre n'était plus la même, elle marchait comme si les murs eussent été placés sur des roulettes. Ce n'était pas tout à fait un rêve, car le matin, quand il s'éveilla Jean resta tout interdit. La « dame » n'était plus là. Il se trouvait dans un dortoir, à côté de lui, une jeune fille et un petit garçon dormaient dans des lits voisins du sien.

La première impression fut plutôt de l'étonnement que de la frayeur. Pourquoi aurait-il eu peur d'enfants comme lui. Ce qui le frappa surtout, c'est que son rêve continuait. La maison roulait. Par une petite fenêtre placée près de son oreiller et à peu près semblable à un hublot de navire, il apercevait, à la clarté glaciale de la matinée d'hiver, les arbres de la route défilant les uns après les autres. Il se crut en chemin de fer, comme lorsqu'il avait voyagé de la Ravinière à Paris.

Ce fut la jeune fille qui s'éveilla la première. Elle sauta à bas de son lit et courut regarder Jean entre les deux yeux.

ont commencé mardi matin, devant la cour d'assises de la Charente, sous la présidence de M. le conseiller Aubin, de la cour de Bordeaux.

Treize avocats défendent les dix-sept accusés impliqués dans les poursuites.

On craint que le verdict ne puisse être rendu avant dimanche. Les témoins sont au nombre de soixante-dix.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Nos compatriotes

Nous avons appris avec plaisir la nomination aux deux Ecoles Normales de Toulouse de M. et M^{me} Lafourcade, gendre et fille de M. Delpech, le sympathique Inspecteur primaire de Cahors.

M. et M^{me} Lafourcade avaient été nommés précédemment à Perpignan.

Saint-Maixent

Au nombre des sous-officiers d'infanterie admissibles à l'Ecole de Saint-Maixent, nous relevons avec plaisir le nom de M. Bénéch, sergent-major au 9^e de ligne.

Nos plus sincères félicitations au jeune candidat.

La santé du maréchal Canrobert

Le bruit de la mort du maréchal Canrobert qui a couru hier est inexact. Le maréchal est très affecté de la perte de son second fils, mais son état de santé demeure satisfaisant.

Mouvement judiciaire

Est nommé :

Substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, M. La Borde, ancien chef de cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice, ancien magistrat, en remplacement de M. Thibierge, qui est nommé conseiller.

Nouvelles militaires

Le général Brugère, commandant la 12^e division d'infanterie à Reims, est nommé au commandement du 8^e corps, à Bourges, en remplacement du général de Kerhué, qui est nommé commandant du 9^e corps à Tours à la place du général Vilain, admis au cadre de réserve.

Le général André est nommé commandant de l'Ecole polytechnique.

Affaire Izarn-Dupuy

Dans son audience de mardi, le tribunal civil de

— Il est gentil. Viens voir, Tole.

Tole (il s'appelait Anatole), répondit par un grognement.

Il ne fallut rien moins que la présence d'Alfred Belzunce, artiste, pour imposer silence à Tole, lequel n'était autre que le « garçon caoutchouc », de même que la jeune fille, qui répondait au nom racinien d'Alhalie, était la fameuse acrobate.

Jean ne pouvait pas comprendre. Il ne vit qu'une chose, le pauvre petit, c'est qu'il aurait dorénavant pour ses compagnons des enfants plus âgés que lui, mais avec lesquels il pourrait jouer. Belzunce même ne l'effraya pas trop. Ce grand gaillard, efflanqué et sale, avait de petits yeux gris qui, de prime à bord, n'avaient pas une expression bien méchante. Il fallait les regarder au soleil. Alors, ils empruntaient à la lueur du jour je ne sais quoi de féroce qui faisait mal.

— On déjeunera ce matin, dit-il d'une voix brève.

Le « garçon caoutchouc » et sa compagne n'étaient pas accoutumés, sans doute, à entendre de semblables paroles, car ils témoignèrent de leur joie par de petits cris perçants.

— Lève-toi petit, ajouta Belzunce en secouant Jean.

Il n'avait guère l'habitude de s'habiller seul. Pourtant il fallut bien obéir... On étaient les vêtements propres, élégants, bien chauds qu'il portait la veille ? A leur place on avait mis des habits grossiers. Une heure après, on lui fit commencer ses études. Belzunce plia l'enfant en deux, en passant des bandelettes autour de sa taille de façon que les deux jambes fussent rap-

Cahors a rendu son jugement dans l'affaire Dupuy contre Izarn, affaire dont nous avons déjà parlé la semaine dernière.

Voici en résumé le prononcé de ce jugement :

Le tribunal déclare les consorts Dupuy mal fondés dans leurs conclusions tant principales que subsidiaires, les en déboute, leur fait réserve de tous leurs droits quant à la mitoyenneté du mur. Dit toutefois qu'il n'y a point lieu à condamner les mariés Izarn à payer une indemnité pour raison de surcharge, laquelle est reconnue ne point exister, fait à ces derniers des réserves contraires quant à la dite mitoyenneté. Condamne les consorts Dupuy aux dépens tant envers les maris Izarn qu'envers la ville de Cahors.

Au palais

Au début de l'audience de mardi du tribunal civil, M. Bon a prêté serment comme avoué à Cahors, en remplacement de M. Esprét, démissionnaire.

Ecole spéciale militaire

Voici les noms des élèves auxquels il a été accordé des bourses avec trousseau demi-bourses et trousseaux après constatation de l'insuffisance de fortune des parents conformément à la loi du 5 juin 1850 :

MM. Miquel, Louis-Frédéric; Pradié, Marcelin.

Conseil de Préfecture

Le conseil de préfecture, dans sa séance du 22 décembre, a statué sur les affaires suivantes :

M. Bénéchie, propriétaire à Cornac, demande à la commune de Cornac une indemnité pour dommages.

Le conseil ordonne un supplément d'expertise.

Dans l'affaire Gorse et Bourdet, entrepreneurs à Martel, contre la commune de Baladou, le conseil ordonne une expertise contradictoire ; il en est de même pour l'affaire Tardieu contre la fabrique de l'église de Mauroux.

En ce qui concerne l'affaire Labro, Lagard et Serres, de Montcuq, contre le sieur Lalauri, tendant à obtenir le curage d'un canal et une indemnité pour dommages, le conseil se déclare incompetent et renvoie les demandeurs devant telle juridiction que de droit.

Conseil départemental

Le conseil départemental se réunira ce soir 28 décembre, pour examiner les affaires suivantes :

1. Saint-Chamarand : opposition à l'ouverture d'une école privée de filles. — 2. Linac : adjonction d'un pensionnat à l'école privée de filles. — 3. Sonac : maintien de l'école mixte. — Secrétaire de mairie : instituteur.

prochés de la poitrine. C'est comme cela qu'on procède au désossement.

D'abord stupéfait, l'infortuné fut pris d'une terreur folle, à laquelle se joignit une vive douleur. Il cria, il pleura, mais vainement. Qui l'aurait entendu. La voiture roulait en rase campagne. Pendant qu'il faisait travailler ses élèves, Belzunce n'avait garde de traverser les villages. Il les contourna prudemment. Le saltimbanque commença par laisser pleurer Jean tant qu'il voulut. Il avait son système, ce misérable, et il comptait bien le mettre en pratique avec le nouveau comme il avait fait avec les deux autres. Il permettait à son élève de pleurer à son aise, puis, quand la victime n'avait plus de larmes, qu'elle était épuisée par l'effort de la douleur, Belzunce arrivait avec un fouet de roulier et corrigeait ferme. Cette première journée fut atroce pour le petit martyr. Le soir, il avait les jambes meurtries par les lanières qui étaient entrées dans les chairs, les coups de fouet lui faisaient moins de mal peut-être. Belzunce l'envoya se reposer de bonne heure. Il n'entendait pas que son disciple forcé se fatiguât inutilement. Le lendemain, Jean essaya de se révolter, quand le saltimbanque voulut recommencer à lui lier les jambes contre la poitrine. Oh ! cette fois Belzunce eut recours à toute l'énergie de son système.

Pauvre Gertrude ! Ah ! si elle avait pu voir son fils soumis à une pareille torture ! si planant au-dessus de ce monde, son âme avait aperçu le fils de sa chair refusant d'obéir et fouetté à coups de cravache pour qu'il n'eût pas envie de renouveler ses résistances !... Ah ! cette fois ! elle aurait bien maudit son père, celui qui était la cause

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 73

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE TROISIÈME

I

TRAITE BLANCHE

Il ne se sentit un peu soulagé que quand il vit Germaine ressortir de la baraque : elle souriait. Ce sourire inspira confiance à Jérôme Maradoux.

— Eh bien ! lui demanda-t-il.

— Eh bien, c'est convenu, il prend l'enfant.

Nous le lui amènerons ce soir.

— Cela a-t-il coûté cher ?

— Non. Trois cents francs.

S'ils n'avaient pas été en public « l'intéressant jeune homme » aurait sauté au cou de sa compagne. Force lui fut bien cependant de contenir sa joie.

Le reste de la journée s'écoula lentement au gré de Maradoux. Il aurait voulu toucher déjà au moment tant désiré.

Le petit Jean ne se doutait nullement du sort qui lui était destiné. « La dame », comme il appelait Germaine était douce avec lui. Elle s'occupait consciencieusement de l'amuser et de lui don-

Promotions

Par décret, ont été promus au grade de capitaine :

M. Veber, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie, affecté au 150^e régiment d'infanterie.

M. Lacombe de la Tour, lieutenant breveté au 130^e régiment d'infanterie, affecté au 7^e régiment d'infanterie.

M. Lacroix, lieutenant surnuméraire au 7^e régiment d'infanterie, affecté au 34^e régiment d'infanterie.

Manufacture des tabacs

Par décision de M. le directeur général, M. Mathieu, vérificateur de la culture des tabacs, faisant fonctions de contrôleur à Cajarc, est nommé en la même qualité dans le département de la Côte-d'Or.

Enregistrement

Par décision de M. le directeur général M. Marquet, receveur de l'enregistrement à Lanarce (Ardèche), est nommé en la même qualité à Salviac, en remplacement de M. Auzé, appelé au bureau de Craonne (Haute-Loire).

Fâcheuse coïncidence

Les membres du Comité de la presse Montalbanaise, réunis vendredi soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, ont étudié sous toutes les faces la question du changement demandé par M. le Maire de Cahors, de la date du Concours musical de Montauban.

Malgré tout leur désir d'être agréable à leurs voisins les Cadurciens, les membres du Comité ont décidé, à l'unanimité, de s'en tenir à leur première résolution et de donner, dans une lettre adressée à M. le Maire de Cahors, les raisons motivant cette décision.

Le concours musical reste donc fixé aux 9, 10 et 11 juin prochain.

Les permis de chasse

Enfin ! La Chambre a fait justice de cette baroque proposition du citoyen Naquet qui voulait se créer une popularité malsaine parmi les braconniers et les rôdeurs, sur le dos des vrais chasseurs et des finances de l'Etat.

M. Naquet avait en effet imaginé de demander la délivrance des permis de chasse valables pendant vingt-quatre heures.

Bibliothèque populaire

L'assemblée générale des souscripteurs de la bibliothèque populaire a eu lieu dimanche, dans une des salles de l'hôtel de ville.

M. Bergat, ingénieur en chef des ponts et chaussées n'ayant pu y assister, s'était fait excuser.

M. Parazines, vice-président, a pris la présidence.

Parmi les assistants, nous avons remarqué le maire, le colonel, l'inspecteur d'académie, etc.

La séance ouverte, M. Lafon a fait connaître le résultat des opérations de la bibliothèque populaire au cours de l'année 1893, il a été distribué 17,449 volumes, soit une moyenne de 348 par dimanche.

Le nombre des volumes s'est accru pendant l'année, de 347, ce qui élève à 2,447 le nombre total des volumes que possède la bibliothèque. Il a été vendu, durant la même période, 546 exemplaires du catalogue et 377 exemplaires du supplément à ce catalogue.

Après la lecture de ce compte-rendu qui constate les progrès toujours croissants de la bibliothèque populaire, M. Périès, trésorier, a présenté les comptes de l'œuvre.

Les recettes pour 1893 s'élèvent à 1,493 fr. 40, se décomposant de la manière suivante : souscriptions, 755 fr. ; subvention de la ville, 100 fr. ; abonnements, 429 fr. ; divers, 29 fr. 55 ; reliquat de 1892, 179 fr. 05.

Les dépenses ont atteint le chiffre de 1,184 fr. 95, réparties ainsi qu'il suit : achat de livres, 525 fr. 25 ; reliures, 442 fr. 90 ; boiseries pour corps de bibliothèque, 65 fr. ; impression du supplément au catalogue, 60 fr. ; frais de propreté de la salle de la bibliothèque, 40 fr. ; divers, 52 fr. 40 ; reste en caisse, 308 fr. 45.

Les membres souscripteurs de la bibliothèque populaire de Cahors ont procédé ensuite à l'élection du comité-directeur. Ont été nommés :

- MM.
- Berget, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
- Bergon imprimeur ;
- François Besse, avocat ;
- Joseph Blanc, percepteur surnuméraire ;
- Bro, chef de division à la préfecture ;
- François Cangardel, biblioth. de la ville ;
- Castanet, s.-chef de b., détaché au cab. du préfet Caudrillier, prof. d'hist. au lycée Gambetta ;
- Combarieu, archiviste du département du Lot ;
- Daynard, dir. de la succurs. du Crédit Foncier ;
- Delpéch, inspecteur primaire ;
- Escande, dir. de l'éc. ann. à l'éc. norm. d'instit. ;
- Feyt, s.-chef de division à la préfecture ;
- François, ancien négociant ;
- Gaston, s.-ingénieur des ponts et chaussées ;
- Labro, conducteur des ponts et chaussées ;
- Lafon, négociant ;
- Paul Lescaze, propriétaire ;
- Marestaing, ancien horloger ;
- Pécoud, prof. agrégé de phil. au lycée Gambetta ;
- Pépin, trésorier-payeur général ;
- Parazines, capitaine en retraite, adj. au maire ;
- Paumès, professeur d'hist. au lycée Gambetta ;
- Périès, anc. prof. de mathém. au lycée Gambetta ;
- Piot, prof. de quatrième au lycée Gambetta ;
- Rivière, négociant ;
- Tallieu, directeur de l'éc. norm. d'instituteurs ;
- Vidal, dir. de l'école primaire du Vieux-Palais.

Les membres de ce comité se réuniront en séance le deuxième dimanche de janvier 1894.

Nécrologie

Ces jours derniers un nombreux cortège de professeurs et d'élèves sortant de l'école normale de garçons, conduisait à sa dernière demeure le jeune Bec, âgé de 17 ans.

Au cimetière M. Izenic inspecteur d'académie a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Je ne puis laisser se fermer cette tombe sans venir, au nom de l'Université, à laquelle le jeune Bec appartenait depuis quelques mois à peine, exprimer nos regrets de voir se terminer si vite une existence pleine de promesses. Tous ceux qui ont connu celui que nous accompagnons aujourd'hui au champ d'un éternel repos, repos venu bien avant l'heure, avant les luttes, les fatigues et les joies de la vie, tous ses maîtres dont l'année dernière encore il suivait avec docilité et profit les conseils et les leçons, tous sont d'accord pour témoigner que grâce à la vivacité de son intelligence, au sérieux de son caractère, à son amour du travail, il était assuré de réussir dans la noble carrière de l'enseignement où ses goûts l'avaient porté. Après un brillant succès aux deux examens qu'il subissait au mois de juillet dernier, il entrait en tête de la liste à cette Ecole normale où se forment le jugement et la conscience de nos futurs instituteurs. Nul ne prévoyait alors les progrès rapides que devait faire un mal que ses parents et ses amis étaient en droit de prendre pour une légère indisposition. On est si porté à croire que la santé est le lot nécessaire de la jeunesse ! A peine eut-il, au début de cette année scolaire, commencé ses études, le nouvel élève-maître dont l'état ne tardait pas à devenir inquiétant fut obligé de les interrompre. On pensa encore que le repos et le séjour à la campagne pourraient promptement le rétablir. Vain espoir ! De retour à l'école, il sentit son mal s'aggraver à tel point, que le dévouement fatal ne devint plus qu'une question de jours.

Malgré les soins affectueux dont le médecin, le directeur, les professeurs et ses camarades ne cessaient de l'entourer, malgré certaines dispositions exceptionnelles et généreuses prises en sa faveur par M. le Recteur, il s'est éteint doucement, en laissant dans le cœur de tous ceux qui l'avaient connu la tristesse et les regrets.

Le souvenir de ce bon camarade, de cet élève studieux, restera longtemps vivant à l'Ecole normale.

Puisse ses jeunes amis tirer de cette courte existence les enseignements qu'elle comporte ! Puisse les justes sympathies qui lui sont témoignées adoucir la douleur de la famille qui pleure ce fils auquel nous adressons ici un dernier adieu !

Sœur Rose

Nous lisons dans le *Journal de Chartres* :

La population et particulièrement les pauvres de la ville de Chartres viennent de faire une grande perte en la personne de la pieuse et vénérable Jeanne-Marie-Rose Jouanaud, en religion sœur Rose, de la Communauté de Saint-Vincent-de-Paul, décédée vendredi matin, dans sa quatre-vingt-unième année.

Sœur Rose est née à Saint-Céré (Lot), le 13 avril 1813. A son entrée dans la Communauté en 1839, elle fut affectée au service des malades à l'hôpital de Chartres et, quinze ans plus tard, ses supérieurs la désignèrent pour diriger les services intérieurs du Bureau de Bienfaisance de la ville de Chartres et l'Ouvroir Saint-Michel.

C'est à ce double titre que sœur Rose est devenue une des figures les plus populaires de notre ville de Chartres.

Boucherie Coopérative

La nouvelle boucherie de la place Galdemar a ouvert samedi ses portes au public.

L'affluence a été telle dès le premier jour que bon nombre de personnes n'ont pu être servies ou ne l'ont été qu'après avoir longtemps attendu ; peut-être même quelques erreurs ont-elles pu se glisser.

Cet accueil de la population est des plus encourageants, et cette confiance, la boucherie s'efforcera de continuer à la mériter, en n'abattant toujours que des animaux de premier choix et en livrant au public non seulement la qualité, mais aussi, et strictement, la quantité.

Dépôt de remonte d'Aurillac

AVIS. — Le Comité du Dépôt de Remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de 4 à 8 ans, dans les localités ci-après, savoir :

Puy-l'Evêque, mardi, 9 janvier à 8 heures. — Cahors, mercredi, 10 janvier à 9 heures.

Acte de probité

Mardi matin, le nommé Milhas, chaudronnier rue Nationale, a perdu 2 billets de banque de 100 francs. Ils ont été trouvés à hauteur de la rue Brives par le nommé Périès, Louis, manœuvre, âgé de 18 ans, qui s'est empressé d'en faire la déclaration au bureau de police où ils ont été déposés.

Le légitime propriétaire n'a pas tardé à faire connaître sa perte et à rentrer en possession de

ses deux cents francs. Dans son enthousiasme, il a alloué 3 francs à l'honnête gargon qui avait fait la trouvaille.

Exploits des pick-pokets

Il y a quelques jours, un individu se présentait chez M. Girma, propriétaire au Montat.

« Je suis chargé par mon maître, disait-il, d'acheter dans ces parages une importante propriété. Vous désirez vendre, paraît-il. Voulez-vous me montrer votre bien.

M. G... se hâta de le promener partout. On en vint au prix. M. G... demandait 30,000 francs.

« Tenez, reprit le messager, je vais vous proposer une affaire d'or. Mon maître est assez riche pour ne pas lésiner. Convenons que votre propriété vaut 80,000 francs. Vous m'en donnez 20,000 pour ma peine et vous en garderez 60,000.

Girma ébloui accepta cette proposition bizarre. Le domestique du milliardaire dit que son maître et lui-même reviendraient à bref délai pour conclure le contrat de vente dans les formes légales.

Vendredi dernier, Girma vit en effet repaître son premier visiteur en compagnie d'un personnage d'apparence archi-cossue.

Le marché est bientôt conclu ! Et Girma reçoit son acheteur à dîner.

Au cours du festin, le nouveau Monte-Cristo donne négligemment un louis à chacun des deux enfants et déclare qu'il n'a pas confiance aux hôtels et qu'il serait bien aise de déposer entre les mains d'un brave homme les énormes valeurs dont il était nanti.

Alors ce fut le pactole qui coula sur la table sous forme de billets de mille et de rouleaux de louis. Girma en louchait, aussi n'hésita-t-il pas lorsque son hôte l'en pria de mettre ses économies dans sa propre valise et de garder le tout.

L'adroit filou plaça les économies de Girma dans la valise, et partit donnant rendez-vous à Cahors pour passer l'acte.

Cependant Girma finit par où il aurait dû commencer, il congut des soupçons et se rendit chez M. Dufour, directeur de la Ferme-Ecole et lui conta son aventure. Dès les premiers mots, M. Dufour flaira une filouterie et ne put que consoler Girma dont le rêve doré finissait le même jour devant le commissaire de police.

Plainte fut donc déposée. Et samedi vers 1 h des agents en bourgeois happaient sur la promenade Fénelon, l'un des fibustiers. L'autre venait de sortir d'un café, mais n'a pu être rejoint.

Durant toute l'après-midi, la police en habits civils scruta les hôtels, auberges et autres établissements d'utilité publique. La gare et ses abords furent étroitement surveillés. Interrogé, l'escroc a refusé de se faire connaître.

Il s'est prétendu innocent. Allégué à son tour par la police du numéraire qu'il détenait, il a été trouvé nanti d'une somme de 100 francs environ.

Il paraît que ces adroits filous menaient plusieurs affaires de front.

Mardi dernier, en effet, ces mêmes individus se présentaient chez M. Barreau, propriétaire à Fleyrac, commune de Pradines, pour lui acheter du vin. Barreau leur offrit sa récolte de vin, comprenant six pièces, au prix de 130 fr. l'une. Après dégustation, on tomba d'accord et Barreau les invita à déjeuner.

Vers la fin du repas, Las Torrès sortit, Barthès demanda à Barreau s'il serait disposé à vendre sa maison. Sur la réponse négative de celui-ci, Barthès lui dit que c'était regrettable, car il la lui ferait vendre à bon prix. « Mon maître, lui dit-il, est un très riche portugais qui a séduit la fille d'un chef de gare de la frontière espagnole, il veut lui acheter une maison en France, à la campagne, pour la soustraire aux mauvais traitements de son père. Combien vaut votre maison ? ajouta-t-il. — 30,000 fr. dit le fils Barreau — Eh bien ! répond Barthès, je vous la ferai vendre 90,000 francs à la condition qu'il y aura 15,000 fr. pour moi. »

L'offre était trop belle pour ne pas être acceptée ; aussi, lorsque M. Georges de Las Torrès rentra, le marché fut vite conclu.

Je rentre à Cahors, dit le gentilhomme, pour y voir mon ami, M. le docteur Lebœuf ; je suis à l'hôtel des Ambassadeurs, je reviendrai avec mon domestique et nous passerons l'acte de vente.

Barreau et son fils, ne voyant pas revenir leur acheteur le lendemain, vinrent à Cahors et allèrent le demander à l'hôtel des Ambassadeurs. On leur répondit qu'on ne connaissait pas de Georges de Las Torrès.

Ils descendaient tristement le boulevard au moment même où le Commissaire de police procédait à l'arrestation de l'un des compères. Ils s'informèrent aussitôt et ne tardèrent pas à connaître la vérité. Ils racontèrent alors l'histoire de la vente, et, mis en présence de l'individu arrêté ils n'eurent aucune peine à reconnaître le Barthès de la veille, lequel, du reste, a reconnu les faits.

Dimanche, a eu lieu, au Montat, l'ouverture

de la fameuse sacoche laissée dans l'armoire du sieur Girma par les deux escrocs.

Cette ouverture a été faite en présence de M. Dufour, directeur du Montat, et d'un brigadier de gendarmerie. Les 140 fr. remis par Girma ont été retrouvés intacts. En outre, deux billets de banque de 50 fr. et un de 100 fr., habilement pliés avec des journaux et imitant parfaitement des liasses de billets de banque, se trouvaient dans la sacoche qui contenait encore une pièce de 20 francs et plusieurs rouleaux formés avec des bouts de bougie, cachetés à la cire rouge. Un sac de plomb de chasse, destiné à augmenter le poids de la sacoche, était aussi dans le fond.

On ne comprendrait pas tant de désintéressement chez des filous aussi habiles, si nous n'expliquions pas leur plan jusqu'au bout.

Pendant que le milord admirait la propriété dont il allait devenir acquéreur, le soi-disant valet de pied prenait Girma à part et lui tenait à peu près ce langage : « Vous savez, mon vieil ami, les grands c'est capricieux, aujourd'hui une affaire leur plait, demain ils n'y pensent plus. Vous devriez demander à mon maître de consigner une certaine somme pour garantir la vente, vous en feriez autant de votre côté, et il n'y aurait plus ainsi moyen de se dédire. »

Girma goûta fort cette précaution, et s'en ouvrit à Las Torrès qui se récria fort et avec un air de profond mépris demanda à l'honnête paysan s'il doutait, par hasard, de sa parole ; et Girma de se confondre en excuses. — Au fait, répondit le filou, vous avez raison, c'est 10,000 fr. que nous allons consigner l'un et l'autre.

Heureusement Girma ne les avait pas chez lui, car autrement le bouillon aurait été dur à avaler, et la valise cette fois n'aurait pas rendu son contenu.

Girma en est donc quitte pour la peur, et nous en sommes heureux pour lui ; mais la leçon devra lui servir.

Ces pick-pokets répondent au signalement qui a été donné par le parquet de Villefranche (Aveyron), au mois de juillet dernier, à la suite d'un vol de 3,000 fr. commis dans les premiers jours de juillet, au préjudice des époux Gayral.

Le premier se disant l'homme d'affaire d'un monsieur plus riche que M. Cibiel, proposa à M. Gayral de lui acheter une maison dont il voulait faire un hôtel à exploiter pour une fille que son maître avait rendue mère, et de lui en faire donner 30,000 fr., c'est-à-dire beaucoup plus que sa valeur réelle.

Le deuxième, qui se disait le père nourricier du riche monsieur, accompagnait le premier pour conclure le marché.

Le troisième, le riche monsieur, se présenta pour approuver le marché conclu par son homme d'affaire.

On devait revenir tous pour passer l'acte d'achat au nom de la fille-mère. En attendant, on consigna : Gayral, 3,000 fr., en pièces d'or, et le monsieur 6,000 fr. en rouleaux. Le tout fut placé dans une sacoche laissée aux soins des époux Gayral.

Quand la sacoche fut ouverte, il n'y avait que des rouleaux en plomb de chasse.

L'escroc, qui se faisait appeler de Latour, qui est parvenu à s'esquiver, court toujours. Quoique son signalement ait été adressé à tous les parquets et à toutes les brigades on n'a pas encore de ses nouvelles.

Réunion des Sociétés savantes

Le 32^e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 27 mars prochain.

M. le ministre a adressé des instructions spéciales à M. les présidents des Sociétés savantes. Une copie de ces instructions est déposée à la préfecture (1^{re} division,) pour être communiquée sans déplacement aux personnes qui désireraient en prendre connaissance.

Puy-l'Evêque

Samedi soir, vers 3 heures, le nommé Janolle, qui fait la correspondance du chemin de fer de Puy-l'Evêque à Sérignac et qui tient restaurant en face la gare, s'est pendu dans le grenier de sa maison.

Souseyrac

Jeudi, le nommé Jules Gasquet, âgé de 22 ans né à Latronquière, ouvrier horloger à Souseyrac, a été la malheureuse victime de l'explosion d'une capsule de dynamite. Il s'amusa à la vider, lorsqu'une forte détonation retentit et Gasquet fut très grièvement blessé aux deux mains et au visage.

Prayssac

Le jour de la dernière foire, la gendarmerie de Puy-l'Evêque a capturé le nommé D..., natif de Bélaye, habitant depuis plusieurs années le département du Lot-et-Garonne.

Ce jeune garnement avait volé une paire de bœufs à un propriétaire où il était resté autrefois en qualité de domestique. Il se hâta de les vendre et, après ce bel exploit, il se rendit à Bélaye croyant dépister la police.

Samedi dernier, il vint à la foire de Prayssac en compagnie de sa sœur et de son beau-frère. Les gendarmes qui avaient son signalement l'aperçurent, l'arrêtèrent et le conduisirent à la mairie, sans résistance de sa part.

Le jeune D... a avoué être l'auteur de ce vol.

Frendeignes

Dans la journée de lundi, un bien triste

accident est survenu au hameau des Tuileries, commune de Prendeignes, canton (Est) de Figeac.

Jean Lavergne, âgé de 50 ans, cultivateur au dit lieu, était occupé avec ses fils à abattre un châtaignier de deux mètres environ de circonférence. Une fausse manœuvre a fait dévier le tronc qui, en tombant, a écrasé le corps de ce malheureux.
La mort a été instantanée.

Lachapelle-Auzac

Le 16 courant, à Lachapelle-Auzac, le nommé G... Claude, âgé de 66 ans, ancien boulanger à Souillac, actuellement sans domicile fixe, s'est donné volontairement la mort en se précipitant dans une citerne. G... était dans la plus profonde misère.

Souillac

Le 18, à Souillac, un incendie accidentel a détruit un hangar et tout ce qu'il renfermait. Le sinistré, le sieur Travès Jean, est valide de ses pertes par une assurance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Premier de l'An 1894

A l'occasion des Fêtes du Premier de l'an 1894, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du Jeudi 28 Décembre inclus au Jeudi 4 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Vendredi 5 Janvier. Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Janvier.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

**Corignan contre Corignan
Devant l'Ennemi**

Il serait intéressant de parler un peu de ces pièces sans suite et sans raison qui, comme *Corignan contre Corignan*, font, paraît-il, pâmer d'aise le public parisien et emplissent d'or les caisses des directeurs de théâtre; c'est, en effet, une remarque assez étrange à faire, que depuis quelques années les chroniqueurs de la capitale nous présentent comme des chefs-d'œuvre des tissus d'in vraisemblance et de bêtise qui, sur le moment, provoquent il est vrai un rire inconscient, mais devant une seconde de réflexion ne soutiennent ni l'analyse ni même la critique. Des farces, des parades de saltimbanques, voilà ce que les troupes de passage nous apportent! Quant aux artistes eux-mêmes, qui devraient être entrés dans la peau de leurs personnages, jouant chaque jour le même rôle pendant des mois entiers, ils ne font vraiment pas merveille. Mais il y a de belles affiches; la troupe vient de Paris, la pièce vient de Paris... et la salle est comble! Le public a pu juger sans doute combien il y est trompé sur la qualité de la marchandise!...

Mais n'insistons pas; aussi bien il y a mieux à faire que de s'acharner sur des choses aussi insignifiantes et aussi stupides; car, en vérité, de tels spectacles ne sont que ridicules tandis qu'il en est d'autres qui sont odieux. Inutile de nommer *Devant l'Ennemi*; il nous importe peu que les oracles parisiens en aient dit un bien qu'ils ne pensaient peut-être pas; demandez à Emile Zola et à Jules Lemaitre lui-même, qui en est cependant un des pontifes, ce que c'est que la critique!... C'est ainsi que l'on arrive à faire du succès à des pièces littéralement immorales! Analyser le drame? Deux rivaux, qui choisissent le moment où pleuvent les obus, où rugit la bataille, où le pays a besoin de leur sang, pour s'entre égorger dans un duel fratricide. Une mère, une femme de soldat, lançant l'anathème à son mari, un vieux brave, pour défendre son fils, un traître et un lâche! Et non seulement on tolère de tels spectacles sur la scène française, mais on les encense, on les applaudit! Sans doute, on nous jettera à la tête la classique Camille; mais quiconque connaît les deux situations pensera-t-il qu'il y ait à faire quelque comparaison?

Je n'ai pas le courage de féliciter M. Guyot du soin qu'il a apporté à la mise en scène de cette pièce, car mieux eût valu la laisser dormir d'un repos justifié; certes, le drame, surtout de nos jours, est chose bien insipide, avec ses déclamations, sa rhétorique ampoulée, et ses faux grands sentiments; mais on lui pardonne parfois en faveur des saluaires réflexions qu'il suggère au peuple qui l'applaudit. Comment ne pas le condamner lorsqu'il n'est, comme *Devant l'Ennemi*, qu'une apologie à coup sûr involontaire mais malheureusement trop évidente de la lâcheté et de la trahison?

M. HEYC.

FAITS DIVERS

L'échelle mobile

Le *Soleil* propose le retour à l'échelle mobile comme le moyen le plus efficace de protéger les producteurs de céréales:

On a eu beaucoup de peine, en 1887, à obtenir le droit de 5 francs. A la suite de la récolte de 1891, le prix du blé s'étant élevé à un taux qui pouvait devenir inquiétant, une loi datée du 3 juillet de cette année réduisit le droit à 3 francs à partir du 10 juillet 1891 jusqu'au 1^{er} juin 1892 époque à laquelle fut remis en vigueur celui de 5 francs.

Ce droit, qui semblait devoir suffire pour maintenir le prix du blé en France autour de 25 francs le quintal, est devenu notoirement insuffisant, puisque, depuis plusieurs mois, nous voilà tombés au-dessous de 20 francs, et que l'agriculture se plaint plus que jamais.

D'autre part, lorsqu'il y a un déficit dans la récolte, on est obligé de diminuer le droit. Il faut pour cela de longues délibérations dans le gouvernement, de longs débats dans les Chambres. Le commerce, pendant ce temps, conserve en entrepôt les blés achetés à l'étranger pour bénéficier de la réduction du droit d'entrée. Puis, comme on sait que la diminution du droit n'est que temporaire, le commerce fait une opération en sens inverse; il achète de grandes quantités de blés sur les marchés de l'intérieur pour les revendre à l'époque où l'on reviendra à l'ancienne taxe et où il pourra bénéficier sur la vente d'une prime de 2 ou 3 fr. Il résulte de cela que la législation actuelle ne profite ni au producteur de la campagne qui vend toujours son blé à bas prix ni au consommateur qui paye toujours son pain aussi cher, mais seulement au gros spéculateur qui gagne des millions sur les opérations d'achat et de vente de blés par grandes quantités.

Les inconvénients du régime actuel s'accroissent encore avec l'élévation pure et simple du droit d'entrée.

Il faut donc trouver autre chose.

Pourquoi ne pas revenir à l'échelle mobile, d'après laquelle les droits d'entrée sont gradués suivant le cours des blés sur le marché intérieur? Je trouve dans la *Réforme économique* une lettre d'un agriculteur qui propose le système suivant:

Ce système de droits gradués maintiendrait les prix du blé à un niveau suffisamment élevé pour assurer une protection efficace à l'agriculture, tandis que le système actuel ne protège que les manieurs d'argent, les grands spéculateurs qui jouent sur le marché des blés comme d'autres jouent à la Bourse.

Pourquoi le gouvernement, qui — très sincèrement, nous en sommes convaincu, — veut venir en aide à l'agriculture, ne prendrait-il pas l'initiative d'un projet de loi conçu en ce sens? Ce serait pour lui un excellent moyen de rallier une majorité compacte et solide en portant, sur le terrain des véritables intérêts du pays, « l'action généreuse et féconde des pouvoirs publics. »

Un Trésor

Il y a environ deux mois, un cultivateur de Codeville, hameau de la commune de St-Martin-des-Champs (Seine-et-Oise), M. Baron, employait un sieur Tranquet, journalier, à la démolition d'un vieux cellier. Lorsque le travail fut terminé, le bruit se répandit que ce dernier avait trouvé une grande quantité de pièces d'or et d'argent anciennes en creusant le sol sous les tonneaux. De son côté, la femme Tranquet racontait que son mari avait trouvé 1,600 pièces d'or dans les bois de Goupillières. Elle prétendit les avoir confidées à un habitant d'Arnouville pour en faire l'échange.

D'autres personnes avaient vu deux écus anciens dans les mains du mari, qui déclarait les avoir depuis quatre ou cinq ans.

Avisée de la chose, la gendarmerie ouvrit une enquête et interrogea les époux Tranquet. Questionnés séparément, ces derniers firent des réponses contradictoires et refusèrent d'indiquer l'endroit où ils avaient caché le trésor et quelle en était l'importance.

Le parquet de Mantes fut alors averti, se rendit à Codeville et, en présence de l'attitude des époux Tranquet, délivra contre eux un mandat de dépôt.

Les pièces trouvées doivent être, pour la plupart, à l'effigie de Louis XV. On pense que ce trésor a été enfoui pendant la Révolution.

Dans le cellier où il se trouvait, il avait dû être dissimulé dans un trou creusé au pied du mur, à gauche de la porte d'entrée. La terre, dans cet endroit, était battue de longue date.

Au-dessus, à 2 mètres de hauteur, se trouvait une grosse pièce de bois qui a été enlevée par Tranquet et qui servait d'appui à des poutres. Cette pièce de bois était marquée de trois raies perpendiculaires qui, sans nul doute, avaient été faites afin de retrouver l'argent caché.

Certaines personnes voient fréquemment leur poids diminuer sans cause apparente. Il doit cependant y avoir à cela une raison ignorée, car la

perte de poids signifie que notre organisme ne fonctionne pas dans des conditions normales.

Quand l'amaigrissement est considérable, il en résulte un affaiblissement général qui nous prédispose à ressentir vivement les effets du moindre dérangement ou de la moindre fatigue.

Il faut que nous ayons une réserve de vigueur pour que nous puissions résister aux maux qui accablent si souvent notre pauvre humanité.

Le meilleur moyen d'en amasser c'est de prendre de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

Cette préparation arrête les effets de l'anémie et en fortifiant l'organisme tout entier prévient les rhumes, les refroidissements et purifie le sang.

L'Emulsion Scott se vend dans toutes les pharmacies et 2, place Vendôme, Paris.

Bibliographie

Publication de la librairie de l'Art

La librairie de l'Art, 8, boulevard des Capucines, Paris, vient d'ajouter à sa publication des *Artistes célèbres* une étude sur *Bernard van Orley*, par M. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, et membre de l'Académie royale de Belgique.

Quarante-deux gravures reproduisant des œuvres de ce grand artiste accompagnent l'œuvre de M. Wauters.

« Vivant à une époque de transformation complète, Van Orley en subit le contre-coup, mais il eut le mérite de conserver intactes quelques-unes des qualités innées de sa race. S'il voulut, à l'imitation des peintres de l'Italie, donner plus d'importance et de vie à ses compositions et plus de distinction à ses types, il resta coloriste, admirateur de la nature, amoureux du détail et du fini dans ses œuvres. En trente années il produisit beaucoup, et, dans tout ce qu'il nous a laissé en tableaux, en tapisseries, en vitraux, on reconnaît l'homme de talent et l'on sait gré à Marguerite d'Autriche et à Marie de Hongrie d'avoir protégé et honoré ses travaux. »

La librairie de l'Art publie en même temps un livre appelé à faire les délices des amateurs et collectionneurs de faïences. C'est le *Dictionnaire de la Céramique*, par M. Edouard Garnier, conservateur du musée et des collections à la manufacture nationale de Sèvres. Ce magnifique volume ne renferme pas moins de vingt planches en couleurs hors texte contenant cent cinquante motifs variés. Il reproduit, en outre, cinq cent cinquante marques et monogrammes insérés dans le texte, d'après les dessins de M. Garnier.

C'est dire l'intérêt qui s'attache à cette œuvre, la plus belle et la plus complète qui ait vu le jour jusqu'ici.

Prime à nos Abonnés



**Les Armes de précision de la maison
Marius BERGER, fils
de St-Etienne**

Seront vendues par notre intermédiaire, 100/0 au-dessous de leur valeur.

C'est une occasion dont nous engageons nos lecteurs à profiter, à cette époque de la chasse et bientôt des étrennes.

Envoi franco du Catalogue illustré. On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours ». A quoi s'applique donc cette phrase? Au *Tapioca Rils*. Demandez-en chez votre épicière, en exigeant sur le paquet la marque de fabrique qui consiste en un *tréfle à quatre feuilles* et vous m'en direz des nouvelles.

Une maladie qui n'est pas moins fréquente que l'anémie, du moins à un certain âge, est la *plethore sanguine*, qui se manifeste par les *lourdeurs de tête*, et amène à la *congestion*, puis aux hémorragies et l'apoplexie. Contre ces maladies le moyen le plus efficace est de faire usage de la *Tisane Dussolin*, qui jouit en même temps de propriétés toniques, diurétiques et laxatives. C'est en même temps le meilleur remède contre les vices du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉ EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE: Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi. Encyclopédie complète d'hygiène et de médecine populaire. Cette prime vaut 8^{fr} en librairie.

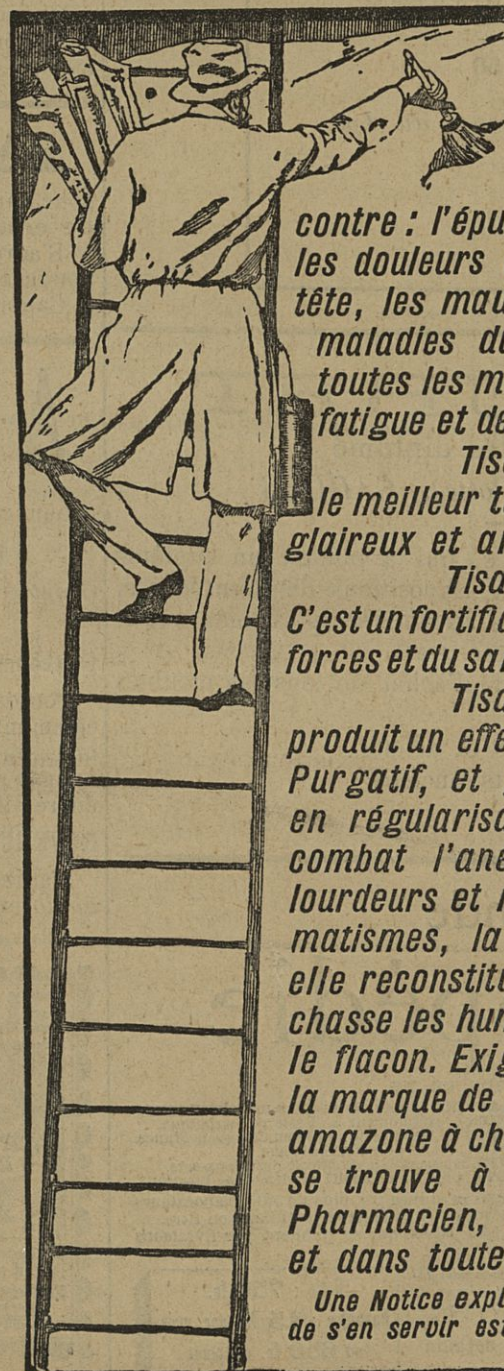
ABONNEMENTS: UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FR.

(Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). BUREAUX: 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors),
**La petite Carte de poche
DU LOT**



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer

contre: l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix: 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée: une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie r. Frevot.

Bibliographie

Comme tous les ans, la librairie Ch. Delagrave publie une série de livres d'étrennes qui se recommandent autant par le soin et l'exécution matérielle que par l'intérêt même qu'ils présentent. Signalons surtout les plus importants :

Enfin, pour les tout petits, ceux qui commencent à bien lire, un de ces désopilants albums de Geoffroy, la **Grammaire de Pierrot** (cartonnée 3 fr.) où l'excellent artiste montre en douze tableaux, avec d'amusants Pierrots et Pierrettes pour acteurs, les premiers éléments de ce livre d'habitude si rébarbatif, la grammaire, dont les règles sont pittoresquement renquies en images.

Citons aussi, — bien que ce ne soit pas, à proprement parler, un nouvel ouvrage — les **trois petits Mousquetaires**, par Emile Desbeaux, — ouvrage admirablement illustré par une pléiade d'artistes et qui est devenu, ou peu s'en faut, dans le monde de la jeunesse aussi célèbre que les **Trois Mousquetaires** de notre grand romancier national. Alexandre Dumas fils a d'ailleurs bien voulu écrire la préface de ce charmant volume qui depuis son apparition, a toujours bénéficié d'un inépuisable succès. (Broché, 5 fr. ; relié, tr. dorées, 7,50).

La **Bibliothèque des arts et l'ameublement**, par Henri Havard (2 fr. 50 le volume relié), qui compte déjà six volumes relatifs à la menuiserie, l'orfèvrerie, la décoration, la serrurerie, la tapisserie, l'horlogerie va s'enrichir, au mois d'avril prochain, de trois nouveaux volumes intitulés : la verrerie — la céramique (fabrication) — la céramique (histoire).

D'autres suivront traitant de l'ébénisterie — des bronzes d'art — des styles.

Elle comprendra donc douze volumes dont la lecture permettra aux gens du monde de se pénétrer des difficultés et des exigences que présente la mise en œuvre des matériaux employés dans ces différents arts. La haute situation occupée par l'auteur, l'exécution matérielle et l'illustration remarquable de cette collection, qui se composera de plus de douze cents gravures originales, justifient le succès considérable qui a accueilli son apparition.

Pour compléter ce rapide aperçu, il nous faut parler des journaux illustrés de la librairie Delagrave dont la collection forme à la fin de l'année de superbes volumes d'étrennes et qui sont au nombre de quatre :

Le **Saint-Nicolas**, élégante gazette pour les enfants de six à quinze ans, hebdomadaire, rem-

pli d'histoires, de petits romans, nouvelles, contes, anecdotes, articles de science amusante, illustrés d'une façon incomparable par nos meilleurs artistes, et présentant surtout deux attraits essentiels, la correspondance entre St-Nicolas et ses jeunes lecteurs et les concours de toute nature ouverts d'une façon ininterrompue entre ces derniers, avec récompenses nombreuses et variées pour les lauréats. (Un an, 18 fr. ; étranger, 20 fr.)

(A suivre.)

A NOS LECTEURS

Aux approches de Noël et du Premier Janvier, alors que beaucoup de personnes sont embarrassées pour le choix des cadeaux-étrennes à offrir aux amis et connaissances, nous signalons et recommandons avec plaisir aux familles chrétiennes le numéro exceptionnel de Noël que publie *L'Œuvre d'Art*, la superbe publication artistique bien connue. Ce numéro reproduit, en couleurs variées, les plus beaux chefs-d'œuvre religieux qui figurent dans les principaux Musées du monde. Les gravures, toutes hors-texte, de 30 sur 40 centimètres, bien encadrées, constitueront le plus artistique des Cadeaux-Étrennes.

Voici d'ailleurs la nomenclature des chefs-d'œuvre reproduits : Memling, *Vierge aux Donateurs* (Musée du Louvre). — Mantegna, *Présentation au Temple* (Musée de Berlin). — Botticelli, *L'Annonciation* (Galerie des Offices, Florence). — Wateau, *La Finette* (Musée du Louvre). — Pérugin, *L'adoration* (Musée du Louvre). — Lucas de Leyde, *Le bal de Marie-Madeleine* (Musée de Bruxelles). — Rubens, *L'Adoration des Bergers* (Musée de Munich). — Wateau, *L'Indifférent* (Musée du Louvre).

On peut dès à présent demander ce superbe fascicule, tout à fait exceptionnel, qui sera envoyé franco dans un tube carton, contre un mandat de deux francs, à toute personne qui en fera la demande à l'Administration de *L'Œuvre d'Art*, 28, Rue Saint-Georges, Paris.

L'Œuvre d'Art paraît deux fois par mois. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. par an. Le numéro exceptionnel de Noël sera envoyé à titre gracieux, à tous les nouveaux souscripteurs dont l'abonnement parviendra avant le premier janvier.

La 450^e livraison de la **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** est extrêmement curieuse au point de vue de l'histoire littéraire. Elle contient, en effet, une magistrale étude biographique et critique sur

Goethe, par M. A. BOSSERT, la biographie du célèbre écrivain russe Gogol, par M. Louis LEGER, celle Goldoni, le plus grand auteur comique de l'Italie, par M. Ph. BERTHELOT, celle d'O. Goldsmith, par M. GAUSSERON, celle des Goncourt, par M. Ch. LE GOFFIC, enfin celle du poète espagnol Gongora, par M. L. DOLLFUS.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris-

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repré entent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse que l'on puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un **Supplément littéraire**, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in 4^o, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

Contre la TOUX et la COQUELUCHE

Le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Dépôts dans toutes les Pharmacies. — Prix : 2 fr.

TOUS les bons CUISINIERES vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe ; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^o Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la **Grêle et l'Incendie**. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

CARTES DE VISITE

Depuis 1 fr. 50

A l'Imprimerie du Journal du Lot

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

La Grande

Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales.
F. Camille DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit.
D^r L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MONTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
A. WALZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE**, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8^o colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

La Grande Encyclopédie va vous délivrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène HOUSSAYE)

Demandez Prospectus détaillé aux Editeurs

Relié : 750 fr.
Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

A CÉDER un Journal Judiciaire (grand format) avec son RECUEIL ANNUEL (14 années d'existence) donnant de très beaux résultats, signé dans le chef-lieu d'un des départements du Sud-Ouest.

Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, sous les initiales D. Z.

A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains. S'adresser à Madame veuve SOUBRIE, rue St-James, n^o 3, à Cahors.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N^o 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

GUERISON

Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. MÊME DES PLAIES et ULCÈRES ARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins. Le traitement dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Vignes Américaines

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

Greffés-soudés, 1^{er} choix, depuis 150 fr. à 300 fr. le mille, suivant porte-greffe.

Plants directs et porte-greffes, à 50 fr. le mille.

Racinés, 1^{er} choix, Herbemont, Solonis, York, Riparia gloire de Montpellier, Rupestris ordinaire, Rupestris Martin, Ganzin, Port de Taylor, Monticola, Rupestris St-Georges, Richter, Sijas, etc., etc., à 60 fr. le mille.

200 variétés de plants cultivés dans le domaine. Envoi franco du prix-courant sur demande.

S'adresser au propriétaire : M. VICTOR COMBES, Lauréat du concours des vignobles, Membre du jury, Chevalier du mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

tous genres

Marbre

Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.